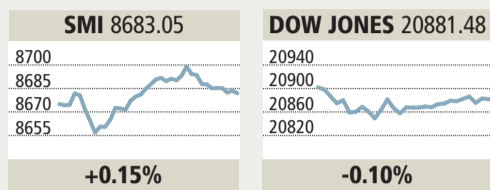


L'AGEFI

QUOTIDIEN DE L'AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE À GENÈVE

Etape au Royaume-Uni
Les députés ont voté
le déclenchement
du Brexit PAGE 17



START-UP NEUROPROFILER (INVESTISSEURS)

Le succès prévu se confirme

PAGE 4

CONSEIL NATIONAL ET RETRAITE À 67 ANS Enterrée pour 13 ans au moins

PAGE 7

OFFRE PUBLIQUE DISCUTÉE SUR LIFEWATCH Vers une alternative à Aveis

PAGE 4

OTSUKA DANS LA PHARMA JAPONAISE Localisation supprimée à Genève

PAGE 4

PROJET FISCAL POST REFUS POPULAIRE La RIE III devient PF 2017

PAGE 7

RENTABILITÉ EN NETTE HAUSSE DE BELIMO Accélération de l'innovation

PAGE 6

RÉSULTATS SOLIDES DU GROUPE HELVETIA Numérisation bien plus efficace

PAGE 4

CHANGEMENT D'ÉQUIPE CHEZ ARYZTA Grande incertitude pour l'instant

PAGE 6

L'appel indirect aux acquisitions



MAX DE LIECHTENSTEIN. Entretien avec le président exécutif du groupe bancaire LGT. A propos de globalité.

A la faveur d'un afflux net record de fonds de la clientèle de 11,7 milliard de francs en 2016, d'un apport de 8 milliards induit par l'acquisition de la société de gestion privée britannique Vestra, ainsi que de l'impact positif des investissements, le groupe LGT, première banque de la Principauté du Liechtenstein, a enregistré des encours sous gestion de près d'un cinquième (+17,6%) l'an dernier pour s'établir à plus de 152 milliards de francs. Alors que le bénéfice net du groupe s'est amélioré de 9% à 230 millions.

Lors de la présentation des résultats annuels hier à Zurich, le groupe bancaire contrôlé par la famille princière a, pour la première fois, levé le voile sur la répartition de ses encours sous gestion en termes géographiques et entre ses deux métiers essentiels. Soit 45 milliards de francs l'an dernier dans l'asset management (plus de 50 milliards actuellement) et le reste dans le wealth management. Dans le registre alternatif, c'est plutôt sur les placements non cotés, dits «privés», que tend à miser actuellement le groupe. Y compris auprès des particuliers. Malgré un essor interne des afflux de fonds à faire pâlir bien des concurrents, LGT veut se donner une dimension encore plus globale, par le bais d'acquisitions en particulier. PAGE 3

L'Union européenne mal entourée et guère mieux coalisée à l'interne

La Turquie a ouvert un nouveau front de tensions après la Suisse, la Russie et le Royaume-Uni. Le franc très concerné.

Après la Suisse, certains Etats membres à l'Est, la Russie et le Royaume Uni, les relations avec la Turquie ont ouvert ces derniers jours un nouveau front de tensions pour l'Union Européenne. Comme s'il était devenu impossible, ou du moins difficile d'entretenir à Bruxelles des rapports de voisinage un tant soit peu constructifs et paisibles.

Même la politique américaine de l'Europe attend la visite de la chancelière allemande Angela Merkel à Washington cette semaine pour prendre une orientation plus claire. Qui pourrait

équivaloir à des durcissements une fois consommées les déclarations officielles d'entente et d'amitié.

Signe des temps probablement, le Norvégien Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'Alliance atlantique (OTAN), a saisi cette visite pour demander une nouvelle fois aux membres de l'Alliance d'augmenter leurs dépenses en matière de défense. Comme l'a réitéré le nouveau président américain suite à ce qui avait été convenu entre alliés il y a près de trois ans. Seuls le Royaume-Uni, la Pologne, l'Estonie et la Grèce

atteignent aujourd'hui le budget de défense minimal de 2% du produit intérieur. La Suède, très russophile depuis longtemps (les incursions de sous-marins soviétiques dans ses eaux territoriales ont laissé des traces), semble seule pour l'instant à prendre des mesures supplémentaires et significative de défense (réintroduction de la conscription)..

Ces pressions extérieures n'ont pas non plus, à ce stade, pour effet de coaliser davantage les Européens. Les divisions à propos de l'attitude à avoir vis-à-vis de la Turquie n'ont fait que s'exacerber

à quelques heures d'élections très attendues et à hauts risques aux Pays-Bas.

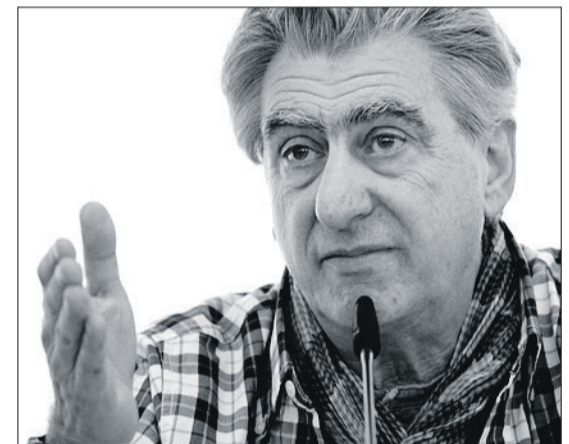
Le franc s'est d'ailleurs considérablement affaibli ces derniers jours face à l'euro, grâce à des interventions de la Banque nationale en vue d'un brusque effet refuge contraire en fin de semaine.

Jugée de plus en plus plausible par les commentateurs, une victoire des populistes aux Pays-Bas aurait un effet peut-être cumulatif, encore plus tétanisant que le seul référendum de juin dernier au Royaume-Uni. PAGE 19

ENTRETIEN AVEC NICK HAYEK (SWATCH GROUP)

Tous les signes d'une reprise

Le président exécutif du groupe revient sur la tendance positive de début d'année. Pour les débouchés les plus importants et sur toutes les marques phares. Sa vue assez complète de la branche (en tant que fournisseur industriel et dans la distribution en particulier) lui fait penser que Swatch n'est pas seul à enregistrer du mieux. PAGE 5



ÉDITORIAL CHRISTIAN AFFOLTER

Potentiel de surprise en dehors de la Fed

La réunion de la Fed devrait déboucher demain sur le premier événement de politique monétaire majeur de l'année. Depuis les chiffres de l'emploi américain de vendredi dernier, toute décision autre qu'un relèvement des taux directeurs d'un quart de point représenterait une surprise très déstabilisante. Les marchés ont déjà inclus cette petite adaptation-là. Tant du côté des devises que des obligations, avec une hausse des rendements des bons du Trésor en particulier.

Quelques éléments peuvent tout de même paraître peu cohérents par rapport à ce scénario de consensus. Les indices du marché américain des actions tout d'abord: ils restent proches de leur niveau record historique atteint cette année, alors qu'une politique monétaire moins accommodante devrait les mettre sous pression. Cette corrélation dictée par la logique ne s'est toutefois que très rarement vérifiée en début de période de hausse de taux. Il se confirme plutôt que les investisseurs privilégient l'interprétation que la politique de la banque centrale atteste de la vigueur retrouvée de l'économie.

S'y ajoute cette année un élément plus spécifique: les espoirs que le programme

de Donald Trump parvienne à insuffler davantage encore de dynamique. Malgré le scepticisme largement répandu parmi les économistes.

Intervenant plus tôt que prévu, cette hausse pose avec plus encore d'insistance la question du décalage par rapport à la zone euro. Les marchés forex ont donné une première réponse le week-end dernier. L'euro, non pas le dollar, a été le principal bénéficiaire des chiffres de l'emploi, rendant encore plus probable une hausse par la Fed. Aussi vis-à-vis du franc, atteignant un plus haut sur trois mois, qui laisse un peu de marge sur le plancher implicite de 1,07.

Selon des rumeurs, la Banque centrale européenne a discuté la possibilité d'un relèvement des taux avant même d'avoir terminé les mesures d'assouplissement quantitatif. Les marchés lui suggèrent d'aller dans ce sens-là, malgré le fait que cette décision serait très hétérodoxe.

En plus de limiter la différence de taux par rapport aux Etats-Unis, elle donnerait une nouvelle réponse aux déséquilibres dans la zone euro, les uns ayant toujours besoin de soutien. Les autres plutôt d'une sortie des taux négatifs.

Moins causante mais plus entreprenante

GÉNÉRATION Z. Née après 1995 et encore plus connectée que le modèle Y. Phénomène à suivre de très près.

La génération Y a fait beaucoup parler d'elle ces quinze dernières années. Souvent qualifiée d'idéaliste, individualiste et réfractaire à l'autorité, elle a fait évoluer le monde du travail et le management. Pour anticiper les effets prévisibles de la prochaine volée, née après 1995 et intitulée génération Z, des employeurs mandatement des chercheurs leur permettant de mieux connaître et comprendre les comportements de ces jeunes entrant progressivement dans les milieux professionnels. Le Swiss Education Group (SEG), actif dans la formation hôtelière en Suisse, s'intéresse de près

à la problématique. A l'occasion de son forum de recrutement biennuel à Montreux, le SEG a présenté hier avec la chercheuse Alexandra Broennimann des perspectives d'avenir plutôt positives et encourageantes. La nouvelle génération se montre pragmatique, volontaire, créative, et en quête de stabilité, en particulier financière. Après les millennials, plutôt rebelles, difficiles à engager, à cadrer et à gérer, la génération Z semble en quête de certains espaces de liberté lui permettant de développer des projets innovants et de collaborer efficacement avec le management. PAGE 7

Vous pensez sérieusement qu'il est meilleur parce qu'il a coûté cher ?



GESTOCIGARS Rue Robert-Céard n° 8 · 1204 Genève

Tél. 022/312 10 80 · www.gestocigars.ch · sales@gestocigars.ch
Lundi à vendredi 9h à 19h · Samedi 10h à 14h



9 771421 948004 2 0 0 1 1

La réforme est sous toit mais modifiée

TRAVAIL AU NOIR. Les Etats se sont ralliés à la position du National, en biffant le régime des sanctions prévu par le CF.

Les entreprises qui n'annoncent pas aux autorités fiscales cantonales les nouveaux employés soumis à l'impôt à la source, ou qui n'établissent pas de relevés des salaires, auraient écopé d'une amende de 1000 francs au plus et de 5000 francs en cas de récidive. Éliminant une dernière divergence avec les conseillers nationaux, les sénateurs ont fait une croix sur ces sanctions, avant tout pour ne pas compliquer le système.

Un nouveau motif de sanction viendra cependant compléter la loi sur l'AVS: l'employeur qui oublie de s'affilier dans les temps à une caisse de compensation et de décompter les salaires soumis à cotisation dans les 30 jours sera puni d'une peine pécuniaire de 180 jours-amende au plus, à moins qu'il ne s'agisse d'un crime ou d'un délit frappé d'une peine lourde.

En Suisse, le travail non déclaré est chiffré entre 40 et 50 milliards de francs. La réforme proposée par le gouvernement consiste surtout en quelques retouches ponctuelles de la loi.

Les ménages privés disposant de personnel de maison pourront utiliser la procédure de décompte simplifié des salaires, comme le souhaitait le Conseil fédéral. Mais

les députés sont allés au-delà du projet: les petites entreprises et les associations pourront aussi recourir au décompte simplifié. Les sociétés de capitaux, les coopératives, les conjoints et enfants salariés dans l'entreprise n'en bénéficieront pas. D'après le ministre de l'économie Johann Schneider-Ammann, c'est une bonne solution qui préserve une loi équilibrée et simple.

L'échange d'informations devrait être amélioré. Les organes de contrôle cantonaux pourront informer les services compétents s'ils ont des indices d'infractions à la législation sur le travail, la TVA, les travailleurs détachés ou les impôts, ainsi qu'au droit cantonal de l'aide sociale ou aux conventions collectives de travail déclarées de force obligatoire. Les procès-verbaux des contrôles seront transmis d'office aux personnes et entreprises contrôlées, comme c'est le cas actuellement. Le gouvernement souhaitait qu'ils ne soient fournis sur demande.

Autre point du projet retoqué par le Parlement, le Département fédéral de l'économie ne pourra pas conclure avec les cantons des conventions de prestations fixant des objectifs qualitatifs, quantitatifs ou stratégiques. – (ats)

FISCALITÉ DES ENTREPRISES: les villes ne sont pas des partenaires directs de la Confédération

Les villes seront consultées en bonne et due forme sur le projet qui reprendra le flambeau de la 3^e réforme de l'imposition des entreprises. Mais elles ne doivent pas être intégrées dans l'organe de pilotage, car elles ne sont pas des partenaires directs de la Confédération, selon Ueli Maurer. Un nouveau projet doit être concocté. Le Conseil fédéral en fixera les grandes lignes en juin après avoir mené des auditions. Parallèlement, un organe de pilotage, constitué le 2 mars, réunira des représentants de la Confédération et des cantons. Les villes se sont plaintes de ne pas y être représentées. Les partenaires de la Confédération sont les cantons, a fait valoir Ueli Maurer. Aux cantons de se pencher ensuite sur la situation des communes avec les représentants de ces dernières. Elles seront de toute façon auditionnées et à nouveau consultées en avril-mai. Ueli Maurer s'est expliqué sur le nouveau nom de la réforme: «Projet fiscal 2017», en abrégé PF17, au lieu de RIE III. Ce nom a été choisi par l'organe de pilotage. C'est une dénomination ouverte, qui vise un nouveau départ constructif. Le projet forme un ensemble et ne concerne pas que les entreprises. – (ats)

POSTE: PostCom critique la fermeture de deux offices

La Commission fédérale de la poste (PostCom) critique la fermeture prévue des offices postaux d'Unterseen (BE) et de Hirzel (ZH). La raison est que la Poste n'a pas consulté les communes voisines. En vertu de l'ordonnance sur la poste, l'ex-régie fédérale est tenue de consulter les communes concernées avant de fermer ou de transférer un office de poste ou une agence postale. – (ats)

ÉTAT: soutien aux médias électroniques et à l'ats mais refus de l'aide aux journaux faute de base légale

Pour aider les médias en difficulté, le Conseil fédéral envisage deux mesures: un soutien aux informations sur internet et à l'ats. Il ne juge pas la branche suffisamment menacée pour une aide plus directe et à court terme. Le Conseil fédéral répond ainsi lundi à deux questions urgentes posées par la gauche, en écho à la fermeture de l'*Hebdo* en février et des licenciements massifs qui touchent *Le Temps*. Il se dit conscient des difficultés que traverse la branche, mais estime qu'il appartient aux médias concernés de réagir par eux-mêmes. Ni une région, ni la branche ne sont menacées et la situation ne justifie pas des mesures d'aide à court terme. Le Conseil fédéral note que ces aides doivent être neutres du point de vue de la concurrence et ne sont pas prévues pour maintenir des titres de presse en difficulté. Il rappelle que la Confédération ne peut pas soutenir des journaux de manière directe, faute de base légale. Il peut par contre aider les médias électroniques. Plusieurs mesures ont déjà été présentées dans le cadre de son rapport sur la SSR. Le Conseil fédéral travaille sur une nouvelle loi sur les médias électroniques qui doit remplacer celle sur la radio et la télévision. Une consultation devrait être lancée au printemps 2018. – (ats)

La génération Z oublie de parler. Elle fait.

Les natifs d'après 1995 ont un niveau de connexion qui va changer beaucoup de choses.

ANA SILVA

Après les millennials, plus communément appelée génération Y, l'arrivée sur le marché du travail de la génération Z génère de nombreux défis pour les responsables des ressources humaines et chefs d'entreprise. Nés après 1995 dans un environnement numérique et ultra connecté, ces jeunes vont progressivement entrer dans le monde professionnel. Les spécialistes estiment que d'ici 2019, ils représenteront 20% de la population active. Une échéance très proche qui encourage les employeurs à connaître davantage les comportements d'achat et de consommation de ces jeunes, pour anticiper leur arrivée dans l'entreprise.

Le Swiss Education Group (SEG), un important réseau de formation aux métiers de l'hôtellerie, a mandaté Alexandra Broennimann, experte en comportement du consommateur, pour mener une étude approfondie sur les nouveaux enjeux que pose la prochaine génération. Les premiers résultats de cette enquête ont été présentés devant la presse, hier, à l'occasion du lancement de la 19^e édition du forum de recrutement des professionnels de l'hôtellerie, qui se déroule à Montreux. Premier constat, si la génération Z partage certaines caractéristiques avec sa prédécesseur, en particulier l'hyper-connexion et la conscience d'être intégrée dans un monde globalisé, certaines différences subsistent. «La nouvelle génération est davantage



ALEXANDRA BROENNIMANN. «La nouvelle génération est davantage pragmatique. Elle idéalise moins le monde que la génération Y. Selon moi, les deux principales distinctions se situent dans le rapport au travail et l'adaptation rapide à un environnement numérique omniprésent. Ces jeunes sont connectés en permanence et contrairement aux millennials, la génération Z travaille en silence. Elle ne dit pas ce qu'elle compte faire, elle le fait tout simplement», explique Alexandra Broennimann.

Des jeunes qui ne cherchent pas à tout prix à modifier en profondeur les règles imposées mais qui espèrent intégrer et faire partie de l'organisation de l'entreprise, tout en étant autonomes. Ils seront d'autant plus efficaces et créatifs, si les employeurs leur permettent une certaine liberté. Mais une liberté restreinte et encadrée, au risque de les perdre dans les réseaux sociaux virtuels. «En tant qu'éducateur, enseignant, et parent, nous devons être attentifs à contrôler les relations numériques de cette nou-

velle génération. Ces jeunes se complaisent dans un monde irréel et il est primordial de les ramener au monde réel et tangible», confie Florent Rondez, CEO du Swiss Education Group. Les employeurs devront trouver l'équilibre entre un encadrement adéquat et des challenges suffisamment stimulants pour éviter que cette nouvelle génération ne se lasse. «On observe effectivement un ennui croissant au sein de ces jeunes. Nous avons dû adapter la configuration de nos cours, en conséquence. Désormais, après 20 minutes, l'enseignant est amené à changer de sujet pour éveiller l'attention des étudiants. Cela amène un dynamisme moins présent auparavant», conclut Florent Rondez.

Les employeurs rencontrent passablement de difficultés à gérer les millennials et craignent que la génération qui suit n'amplifie les problèmes de management. Or, l'étude menée par Alexandra Broennimann se veut plutôt rassurante. Ces jeunes se montrent créatifs, recherchent la stabilité et sont convaincus que le bien-être passe par le succès au travail. Par contre, cette génération entraîne un changement de règles du jeu au sein de l'entreprise. Fini une hiérarchie décisionnelle purement verticale. Un changement déjà voulu et amorcé par les millennials. Désormais, ces futurs employés espèrent intégrer les décisions prises par leurs managers et attendent de recevoir des défis continus pour éviter l'ennui. ■

Des soupçons d'espionnage à l'Uni Zurich

La Turquie aurait pris en photo les participants à un séminaire sur le génocide arménien.

Le 11 janvier, deux hommes sont arrivés dans un séminaire d'histoire consacré au génocide arménien. Ils ont systématiquement photographié les participants avec leurs téléphones portables, selon un doctorant de l'université cité hier par le *Tagesanzeiger*.

En décembre, c'est l'hommage rendu au journaliste Can Dündar, rédacteur en chef du journal d'opposition turc *Cumhuriyet*, qui a été visé. L'animateur de la cérémonie, Ole von Uexküll, se souvient avoir vu des partisans présumés de M. Erdogan filmer le public réuni dans l'aula de l'Université avec quatre téléphones portables.

Plusieurs personnes présentes ont dit s'être senties observées, a-t-il dit à l'ats. Can Dündar a lui-même affirmé avoir été menacé par un partisan de M. Erdogan. Il a été finalement «exfiltré» par la sécurité. «J'étais très choqué», ajoute M. von Uexküll. Selon lui, un tel incident ne s'est jusqu'ici jamais produit dans une autre ville d'Europe.

Ole von Uexküll est membre de la fondation «The Right livelihood award foundation» – communément appelée en français le «prix Nobel alternatif», qui décerne des récompenses à des personnes ou des associations qui «façonnent un monde meilleur». La fondation réfléchit à ne plus organiser de manifestations publiques de ce genre, mais à travailler sur invitation.

L'Université zurichoise n'avait pas connaissance de ces deux incidents jusque là – (ats)

Le National fait une concession aux Etats sur l'âge de la retraite

PRÉVOYANCE 2020. Il renonce au relèvement automatique de la retraite à 67 ans. Rentes de veuves épargnées.

La réforme de la prévoyance vieillesse 2020 veut garantir le financement des 1^{er} et 2^e piliers. Plusieurs mesures sont prévues: un relèvement de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans, une augmentation de la TVA et une baisse du taux de conversion du capital de prévoyance professionnelle en rente de 6,8 à 6%.

Ce dernier point n'est plus contesté au Parlement, mais il pourrait faire capoter la réforme devant le peuple. Les deux Chambres s'accordent sur la nécessité de compenser cette réduction des rentes professionnelles, mais s'opposent idéologiquement sur la manière de le faire. La Chambre du peuple a réitéré par 102 voix contre 91 son refus de la solution du Conseil des Etats, «un susucré» pour les travailleurs, a critiqué Regine Sauter (PLR/ZH). Cette option veut compenser dans l'AVS via un bonus de 70 francs pour les nouveaux rentiers et une augmenta-

tion de 150 à 155% du plafond de rente pour les couples mariés. Le National s'en est tenu à son modèle qui mise sur une épargne accrue des salariés pour la prévoyance professionnelle. Il l'a cependant un peu retouché.

Le prélèvement sur les salaires des 25-34 ans serait de 5% et la cotisation pour les 35-44 ans passerait de 9 à 8%. La contribution serait ensuite plafonnée à 13,5%. Le niveau de rentes serait garanti car les contributions seraient prélevées sur l'entier du salaire assuré, ce qui devrait améliorer la situation des employés à temps partiel et des femmes.

Le National a maintenu par 104 voix contre 91 sa volonté de limiter la hausse de TVA à 0,6 point de pourcentage.

Entre les deux modèles, la différence de financement du fonds AVS se montera à 18 milliards de francs en 2030.

Le National a cédé sur tout le reste. Il a abandonné tacitement

l'idée d'une augmentation automatique de l'âge de la retraite jusqu'à 67 ans si le fonds AVS ne couvre plus que 80% de ses dépenses et qu'aucune réforme n'est engagée.

Les députés ont décidé d'épargner les rentes de veuves sans enfants à charge ainsi que celles pour enfant de l'AVS, qui complètent la rente vieillesse pour les rentiers ayant une progéniture à charge. Ils ont refusé de réserver les rentes pour enfants adoptés à ceux qui vivent en Suisse.

Ils ont accepté par 160 voix contre 35 de mieux cadrer les assureurs vie, qui devront affecter 92% de leurs excédents à leurs assurés et limiter leurs primes pour le risque décès et invalidité à 100% du sinistre attendu.

En renonçant à la retraite à 67 ans, l'UDC, le PLR et le PVL ont cédé sur un élément-clé pour le National. Ils attendent des concessions des sénateurs.

Alain Berset a rappelé aux dépu-

tés qu'un échec de la réforme coûterait plusieurs dizaines de milliards de francs.

Le National a accepté de lier le sort des deux volets du projet. La réforme n'entrera en vigueur que si le peuple et les cantons disent oui à la révision de la constitution pour augmenter la TVA.

Les changements touchant au 2^e pilier entrèrent en vigueur à partir de 2019, afin de laisser aux caisses de pensions le temps de faire les adaptations. Les nouveaux prélèvements de TVA et l'élévation progressive de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans commenceront à courir dès 2018.

Le dossier sera traité demain en conférence de conciliation. Les tenants de la solution du Conseil des Etats, soit la gauche, le PDC et le PBD y étant majoritaires, le bonus de 70 francs et la hausse d'un point de la TVA gardent toutes leurs chances. Le verdict final au Parlement devrait tomber jeudi, voire vendredi. – (ats)